



ASSURANCE TROU D'UN COUP

Chaque année, vous êtes invités à souscrire à l'assurance trou d'un coup.

Coût : 10.00\$

Si entre le tournoi d'ouverture et le tournoi de fermeture inclusivement, vous réussissez l'exploit, vous êtes éligible à une bourse.

Le montant de la bourse varie selon le nombre de joueurs inscrits et le nombre de trous d'un coup réalisés.

Pour être éligible, l'exploit doit avoir eu lieu entre les dates mentionnées, avoir des témoins et être effectué selon les règles de jeu.

Marc-André Berthiaume, professionnel en titre.